



Ultracoustic cloisons hospitalières



Panneau de laine de verre roulé doublé nu à très haute performance acoustique. Isolation acoustique des cloisons hospitalières.



Lambda (λ) = 0,037 W/(m.K)



**Applications et solutions :
isolation acoustique des
cloisons en milieu hospitalier**



Les + produit

- Liant **ECOSE® Technology**
- Excellente isolation acoustique
- Largeurs et épaisseurs spécifiques correspondant aux différents formats de cloisons
- Souplesse de la laine permettant de s'adapter aux contraintes architecturales
- Rigidité et tenue mécanique du panneau roulé
- Maintien des performances coupe-feu définies par les fabricants de plaques de plâtre
- Laine de verre incombustible Euroclasse A1

Caractéristiques et certifications

	Performances	Valeurs	Unités
Conductivité thermique	0,037	λ	W/(m.K)
Réaction au feu	A1	Euroclasse	—
Résistance à la vapeur d'eau	—	Z	m ² .h.Pa/mg
Absorption d'eau long terme	—	WL(P)	kg/m ² /28 j
Absorption d'eau court terme	—	WS	kg/m ²
Tolérance d'épaisseur	T2	T	—
Résistance au passage de l'air	AFr5	AFr	kPa.s/m ²

N° ACERMI : 02/016/142 disponible sur www.knaufinsulation.fr • CE : MW-EN-13162-T2

Conditionnements

Epaisseur mm	Rd m ² .K/W	Largeur mm	Longueur mm	Pièces/paquet	m ² /paquet	Paquets/palette	m ² /palette	Pièces/palette	Code KI
85	2,25	900	8000	1	7,20	24	172,80	24	2434043
70	1,85	900	5250	2**	9,45	24	226,80	48	2443790
60	1,60	900	6000	2**	10,80	24	259,20	48	2443537
45	1,20	900	8000	2**	14,40	24	345,60	48	2443526

** Panneaux roulés doublés (bissectés)

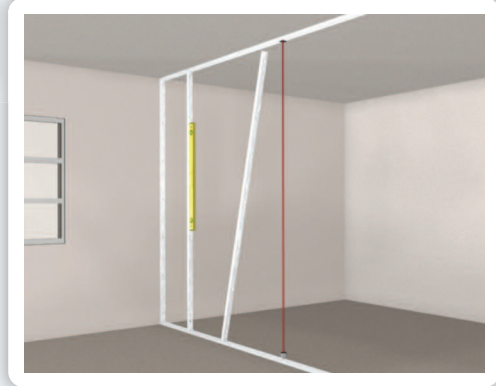


Isolation de cloisons distributives

Étapes de mise en œuvre 1 à 4

1. Préparation des supports

- Tracez votre cloison en fonction de l'épaisseur retenue pour une bonne performance thermique.
- Fixez votre rail au plafond, puis à l'aide d'un fil à plomb, vissez votre rail au sol en laissant des réservations pour vos ouvertures. Il est conseillé d'interposer au sol une bande résiliente entre le rail et le gros œuvre de façon à assurer une étanchéité à l'air parfaite et une isolation acoustique plus performante.
- Coupez les montants à hauteur sol/plafond minorée de 0,5 cm et clipsez-les en leur faisant faire un quart de tour; espacez-les ensuite à un entraxe de 60 cm.



2. Pose du parement

- Vérifiez l'entraxe de 60 cm entre montants et commencez la pose des plaques en utilisant une plaque complète. L'autre face sera commencée par une demi-plaque. Ceci vous évitera d'avoir les joints des plaques de plâtre sur les mêmes montants.
- Découpez vos plaques de plâtre à hauteur sol/plafond minorée de 1 cm.
- Levez vos plaques contre le plafond, vissez-les en espaçant les vis de 30 cm maximum (voire 15 cm pour des plaques de plâtre spéciales).
- Les vis sont disposées à 1 cm minimum des bords des plaques de plâtre.
- Les plaques doivent être montées jointivement pour faciliter le traitement ultérieur du joint.



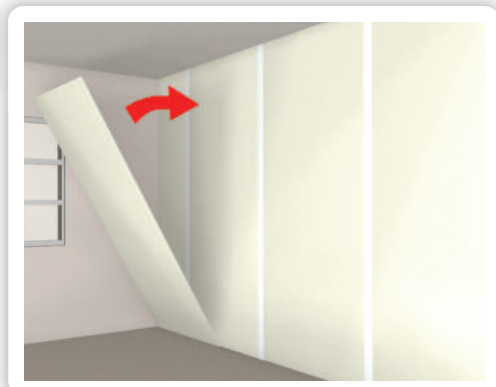
3. Pose de l'isolant

- Choisir l'isolant en fonction de l'épaisseur des montants. Une légère compression d'1 cm maximum de l'isolant est tolérée.
- Découpez votre isolant à hauteur sol/plafond majorée de 1 cm.
- Appliquez votre isolant entre montants. L'isolant Ultracoustic est semi-rigide (λ 0,037) et ne nécessite pas de fixation particulière.



4. Finitions

- Réalisez la pose de vos plaques de plâtre. Commencez par poser une demi-plaque afin de pas ne avoir les joints (recto et verso) de vos plaques sur les mêmes montants. L'absence de vis-à-vis au niveau des joints de plaques renforcera l'isolation mais aussi la résistance mécanique de votre cloison.
- Si vous souhaitez renforcer l'acoustique de votre cloison, vous pouvez utiliser des montants plus larges ou doubler vos plaques de plâtre de chaque côté. Dans ce cas, il faut réaliser une pose à joints décalés.





ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Édition 10

CERTIFICAT ACERMI

N° 02/016/142

Licence n° 02/016/142

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version B du 30/06/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **KNAUF INSULATION SPRL**

Company :

Siège social : **95 rue de Maestricht - B-4600 VISE - Belgique**

Head Office :

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

CLOISON 037 NU - EXPERT IPR 037 - ULTRACOUSTIC

et fabriqué par les usines de : VISE (Belgique) - LANNEMEZAN (65)

Production plant :

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale Et la norme NF EN 13162 : 2013.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations.

Ce certificat a été délivré le 1^{er} janvier 2015 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

This certificate was issued on January 1st, 2015 and is valid until December 31th, 2017, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président

J.L. LAURENT

L. DAGALLIER

Pour le Secrétaire

E. CREPON

C. BALOCHE

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 02/016/142 Edition 9, délivré le 17 novembre 2014

Renewal of certificate n° 02/016/142 Edition 9, issued on November 17th, 2014



CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Certified properties

CERTIFICAT ACERMI

N° 02/016/142

Licence n° 02/016/142

CONDUCTIVITE THERMIQUE CERTIFIEE : 0,037 W/(m.K)

Certified thermal conductivity

	Résistance thermique – <i>Thermal resistance</i>										
Epaisseur (mm)	30	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85
R (m².K/W)	0,80	1,05	1,20	1,35	1,45	1,60	1,75	1,85	2,00	2,15	2,25
Epaisseur (mm)	90	95	100	105	110	115	120	125	130	135	140
R (m².K/W)	2,40	2,55	2,70	2,80	2,95	3,10	3,20	3,35	3,50	3,60	3,75
Epaisseur (mm)	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195
R (m².K/W)	3,90	4,05	4,15	4,30	4,45	4,55	4,70	4,85	5,00	5,10	5,25
Epaisseur (mm)	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
R (m².K/W)	5,40	5,50	5,65	5,80	5,90	6,05	6,20	6,35	6,45	6,60	6,75
Epaisseur (mm)	255	260	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R (m².K/W)	6,85	7,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-

REACTION AU FEU : Euroclasse A1

Reaction to fire

AUTRES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr15